



UNIVERSITÉ D'ANTANANARIVO

FACULTÉ DE DROIT, D'ÉCONOMIE, DE GESTION, ET DE SOCIOLOGIE

DÉPARTEMENT DROIT

MASTER 2

Option : Science Politique

## RAPPORT DE STAGE

# LE DEFIL MONDIAL DU DEVELOPPEMENT DURABLE : UN PANSEMENT POUR L'ENVIRONNEMENT CONTEMPORAIN

**Présenté par :** ANDRIAMAHADY Liva Harisoa

Promotion ORIMBATO 2013-2014

**Encadreur :** Madame RANDRIATAVY Lova

**Lieu de stage :** CEReJ

## Remerciements

Nous ne saurions présenter ce rapport de stage sans adresser nos sincères remerciements :

- au Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et à l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) dont la collaboration et le financement nous a permis de mener, aussi bien nos recherches théoriques que pratiques pour la réalisation de ce rapport de stage ;
- à l'Université d'Antananarivo
- au CERej (Centre d'Etude et de Recherche Juridique)
- au CS,
- à l'Equipe GDHD dirigée par Mr le VPFR ; à ces personnalités sans la contribution desquelles il n'aurait pas pu être mené à terme ;
- à Madame RANDIATAVY Lovamalala notre maître de stage, envers qui nous devons une entière reconnaissance pour son dévouement, sa compréhension et la grande disponibilité dont elle a fait preuve pour guider et suivre de près la réalisation de ce stage malgré ses lourdes responsabilités ;
- Les personnes qui nous ont aidé en nous fournissant les informations, données et conseils indispensables à la rédaction de ce mémoire, dont :
  - le corps professoral au Département DROIT de l'Université d'Antananarivo, notamment Madame ESOAVELOMANDROSO Faratiana, Madame ANDRIANAIVONTSEHENO Ravaka et Monsieur RAKOTOBE Riaka
  - Monsieur RAJAONASOLO Clovis Arthur, Maire de la Commune urbaine d'Ambohidratrimo et Président de l'Association des Maires d'Analamanga
  - Madame Michel BENANGO Judith, Community Liaison Officer Corridor & Transport, Strategic Community Relation (responsable auprès du département RSE à Ambatovy TAMATAVE)
  - le guide du Parc zoologique d'Ivoloïna
  - les responsables du Centre «Les Terreaux de l'espoir »
  - les responsables concernés auprès de l'Office National de l'Environnement (ONE)
  - la famille et les collègues pour le soutien qu'ils nous ont apporté.

Qu'ils trouvent tous ici les respectueux témoignages de notre profonde gratitude.

Liva Harisoa ANDRIAMAHADY

## SOMMAIRE

REMERCIEMENTS

SOMMAIRE

LISTE DES ABREVIATIONS

INTRODUCTION

I- Présentation :

A- Du cadre de stage

- 1- Centre d'accueil du stage
- 2- Descriptif et aspect scientifique du stage

B- Du thème

- 1- Les principes de base
- 2- Les indicateurs du développement durable
- 3- Les réunions au sommet consacrées au développement durable
- 4- Les enjeux du développement durable
  - a- Le développement durable, une obligation de survie
  - b- Le développement durable un devoir moral envers la génération future

II- Collecte et analyse de données

A- Les recherches théoriques (constitution de la bibliographie) :

- Centre De Droit (Ankatso)
- Centre de Documentation des Nation Unies (Ankorahotra)

B- Les descentes sur terrain

- TAMATAVE : entretien individuel sur la RSE avec Madame Michel BENANGO Judith, Community Liaison Officer Corridor & Transport, Strategic Community Relation (responsable auprès du département RSE à Ambatovy TAMATAVE)
- IVOLOINA : descente sur terrain, visite du Parc zoologique d' Ivoloina et entretien avec le guide du parc sur les mesures de conservation des lémuriens et les mesures d'accompagnement de la population locale

- ANTSIRABE : visite du Centre «Les Terreaux de l'espoir »
- AMBOHIDRATRIMO : entretiens individuels avec Monsieur le Maire sur la gestion, la valorisation des ressources naturelles et le développement durable du village de Tsaratanana ; focus group avec des villageois de Tsaratanana
- ANTANANARIVO : entretien avec les responsables concernés auprès du Ministère, et de l'Office National de l'Environnement (ONE)

### III- Bilan

#### A- Le constat d'un échec sur la scène internationale : plus de mots que d'actions

- 1- Un aperçu sur l'Afrique
- 2- L'Amérique latine et les Caraïbes
- 3- L'Amérique du nord, le plus grand pollueur du monde?
- 4- L'Asie et le Pacifique, une des régions les plus polluées du monde
- 5- Une Asie occidentale aux industries inquiétantes
- 6- Une Europe mitigée
- 7- Les régions polaires en danger

#### B- Zoom sur Madagascar : la Grande Ile, un terrain hostile au développement durable ?

- 1- Les problèmes environnementaux à Madagascar
- 2- La pauvreté, source de comportement anti-développement durable
- 3- Une population ignorante, inconsciente mais surtout impuissante

#### C- Des actions et pratiques à parfaire

- 1- Constatation de l'ineffectivité des mesures d'accompagnement de la population locale pour la sauvegarde de la nature (cas du Parc d'Ivoloina)
- 2- Constat de la réussite du développement durable grâce à l'éducation, à la responsabilisation et à l'autonomisation des villageois (cas du village de Tsaratanana)
- 3- Le bon exemple de l'Association AIDEDUFA  
(Aide au Développement Durable à Farafangana)

### IV- Perspectives et recommandations:

- V- pour un renforcement et coordination des secteurs-clés du développement durable

## VI- Des actions économiques

- 1- Des productions et consommations responsables
- 2- Une agriculture durable
- 3- Le partenariat et la planification

### A- Des actions environnementales

- 1- Renforcement du cadre juridique et institutionnel en matière environnementale et en matière de RSE
- 2- Création et renforcement des capacités d'une autorité nationale de coordination de l'environnement.
- 3- Mise en place des structures d'assainissement pour les centres urbains
- 4- Conjugaison de conservation et la valorisation de la biodiversité
- 5- Institution, généralisation et adaptation des « écotaxes »

### B- Des actions sociales

- 1- Développement du réflexe environnemental à tous les niveaux
- 2- L'information, sensibilisation et éducation de la population
- 3- Changement positif de mentalité et une méthode de solidarité
- 4- Stimulation de l'innovation et participation effective du public à la mise en œuvre du développement durable
- 5- Protection du patrimoine culturel

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

TABLE DES MATIERES



## INTRODUCTION

Simple fait du hasard, concours de circonstances ou fort signal de la nature ? Le fait est que, au moment où j'allais mettre au propre ce travail, c'était la pleine lune. Elle était bien là mais, elle était toute rouge, d'un rouge gris plus exactement. Et les propos d'un jeune paysan qui était à mon côté n'a fait que me conforter dans le choix de mon sujet. « Vous savez, si la lune est devenue comme cela, c'est à cause de tous ces feux de brousse, toutes ces voitures, toutes ces usines, et encore, nous sommes à la campagne ! »

Les nuisances dues à la destruction de la nature, nul ne les ignore. Elles font désormais partie du quotidien, trop même, à un tel point qu'elles passent inaperçues, car, l'on s'y habitue !

Invisible, la dégradation du milieu naturel s'est faite sans que personne n'y prête attention et ce jusqu'à il y a à peine deux ou trois décennies.

Alors, la prise de conscience, le réveil a été brutal et douloureux.

On ne pouvait alors que constater le tarissement des rivières, des sources, l'ensablement des terres cultivables et des rizières, les inondations de plus en plus fréquentes et dévastatrices, la formation et la multiplication des « lavaka » (un des rares mots malgaches entrés dans le vocabulaire scientifique international, les cas les plus typiques de ces ravins résultant de l'érosion des plateaux de Madagascar), le dérèglement des saisons dû au changement climatique entraînant les difficultés croissantes pour trouver du bois de chauffe et de construction, la diminution des produits halieutiques, la destruction des réseaux routiers entraînant les difficultés de communication et par corollaire, les problèmes d'enclavement, d'approvisionnement de régions entières et d'écoulement des produits locaux aboutissant à l'appauvrissement des populations, ...

La liste est longue et il serait prétentieux de vouloir les énumérer toutes (les plaies dont l'homme souffre du fait de la dégradation massive de son environnement), ne serait-ce que pour Madagascar.

En effet, au niveau de la planète, le tableau est encore plus effrayant. Le réchauffement climatique dû à l'excès alarmant des gaz à effet de serre, la mort de centaines, voire de milliers de personnes à cause des canicules tous les ans, la hausse des coûts de climatisation y afférant, ... ne sont que les parties immergées de l'iceberg.

À propos d'iceberg, il serait plus approprié d'utiliser le pluriel du terme : « des icebergs ». Car la calotte glaciaire des pôles est, tout simplement, en train de fondre. D'énormes blocs de glace s'en détachent avec ce que cela entraîne comme destruction de l'habitat de la faune et des populations humaines.

Pire encore, ces icebergs, non seulement, représentent de véritables dangers pour la navigation mais leur fonte provoque la montée des eaux de mer, ce qui est plus grave. En effet, des régions littorales entières et surtout des îles risquent à court ou plus long terme d'être englouties.

Il convient de revenir au cas de la Grande Ile, plus précisément de Morondava, qui a perdu en une génération plus d'un kilomètre de son bord de mer et qui est en train de se déplacer petit à petit vers l'intérieur des terres.

Ainsi donc, la destruction de l'environnement concerne non seulement les parties habitées de la planète mais elle touche également des régions aussi reculées que les pôles ou encore la forêt amazonienne. Quel n'a été, en effet, l'étonnement des scientifiques en constatant que cette forêt dite « vierge » et considérée comme le « poumon de la terre » est victime de retombée de pluies acides.

Mais alors, qui incriminer ?

Le mal est universel et il fallait que la prise de conscience se fasse au niveau international. Ce qui l'a rendue plus complexe et la recherche de solution plus difficile. Le caractère tardif de cette prise de conscience a encore accru la difficulté, la maladie ayant évolué, avec le temps, en syndrome.

D'un autre côté, on ne peut pas dissocier le souci de sauvegarde de l'environnement au développement. La déclaration de cet homme politique malgache, à la vision un peu courte, dont on ne citera pas le nom par conséquent, disait : « Pourquoi se soucier des lémuriens alors que les hommes ne mangent pas ? ». Une conception un peu simpliste peut-être mais qui a le mérite d'illustrer parfaitement la situation de l'environnement. Les modes de production et de consommation actuels de l'homme grignotent et blessent la nature. Il est capital de trouver puis d'adopter un autre mode pour panser cet environnement blessé d'aujourd'hui, et par la même occasion le préserver pour demain. Ce qui justifie largement le choix du sujet : « Le défi du développement durable, un pansement pour l'environnement contemporain », avec ce que cela implique comme complexité.

Le sujet étant très vaste, nous ne saurions nous vanter de le traiter dans son intégralité. Nous nous limiterons donc à une infime partie en nous posant la question : à quel point le défi du développement durable est-il relevé à l'heure où nous parlons ?

Si limitée qu'elle soit, l'étude ne saurait passer sous silence la définition du concept. La première partie de ce rapport sera consacrée à la présentation du cadre de stage et du thème (I), avant de faire l'analyse des données issues des descentes sur terrain (II), pour pouvoir entrer ensuite, un peu plus dans les détails sur l'aspect du problème, en faisant le bilan (III). Et ce sera dans la dernière partie du travail que nous apporterons notre humble contribution pour la promotion du développement durable par le biais de quelques suggestions (IV).



## **I- Présentation :**

### **A- Du cadre de stage**

#### **1- Centre d'accueil du stage**

Le Centre d'Etudes et de Recherches Juridiques (CEReJ) du Département Droit de la faculté de Droit, d'Economie, de Gestion et de Sociologie de l'Université d'Antananarivo est dirigé par le Professeur RAMAROLANTO RATIARAY.

#### **a) Composition du CEReJ et les études réalisées par chaque Laboratoire ayant fait l'objet de restitution publique**

Le centre regroupe cinq laboratoires se consacrant chacun à des recherches spécifiques dans leurs domaines respectifs, et dirigé par un responsable spécialisé en la matière.

Ainsi, le Laboratoire de Droit des affaires, des obligations, de la propriété intellectuelle et des nouvelles technologies a pour responsable Monsieur RAMAROLANTO RATIARAY, enseignant titulaire à l'Université d'Antananarivo et Chef du Département Droit. Deux études menées au sein de ce laboratoire ont fait l'objet de restitution publique 2009 à savoir l'étude sur le « Partenariat Public-Privé » dans le cadre de laquelle des enquêtes sur terrain ont été menées à Antsirabe, à Majunga, à Toamasina et à Toliara.

Le Laboratoire d'étude du droit rural et de l'environnement dirigé par Madame RAMBININTSAOTRA Saholy, Maître de conférences. Une étude intitulée « Les guichets fonciers : réalités et perspectives » a été menée en 2008. Des enquêtes sur le terrain ont également été effectuées à Manakara, Amoron'ny Mania et à Ampanihy Andrefana.

Le Laboratoire de recherches en Droit Public, droits de l'homme et des libertés publiques quant à lui est dirigé par Madame RANDRIATAVY Lovamalala, Maître de conférences.

Le Laboratoire de Droit du travail et des lois sociales, le Laboratoire des Droits de la personne et de la famille est dirigé par Madame ROBSON Caroline.

Le Laboratoire des Droits de la personne et de la famille est dirigé par Madame ESOAVELOMANDROSO Faratiana, Professeur d'enseignement supérieur.

En outre, le CEReJ a été en partenariat avec divers organismes nationaux et internationaux pour la réalisation de projets, d'études et de colloques. Des conventions ont ainsi été conclues en 2009 et en 2013 avec le Ministère de la Justice, l'ONG ENDA-Océan Indien, le SCAC Ambassade de France, et avec ANJA (Association Nationale pour la Justice Administrative)

#### b) Les missions du CERej

Le CERej a pour mission de réaliser, de développer et de coordonner des travaux de recherches fondamentales appliqués dans différents domaines du droit privé et du droit public.

Le centre a également le souci d'échanges pluridisciplinaires et participe aux activités de l'école doctorale.

#### c) Les activités du CERej

Les activités du Centre s'organisent autour de trois dimensions.

La première, « horizontale », regroupe toutes les activités communes du Centre autour d'un séminaire de recherche, d'un séminaire doctoral et, dans la mesure du possible, d'un séminaire annuel interne de rentrée

La seconde, « verticale » concerne les activités scientifiques plus spécialisées autour des laboratoires de recherches.

La troisième, « transversale » qui est par projets concerne quant à elle en une activité de recherche de type contractuel ou de type étude

#### d) Les publications et les études en cours du CERej

De 2011 à 2013, le Centre a sorti sept publications, à savoir :

- « Regards sur le droit malgache », mélanges en l'honneur du Professeur Alisaona RAHARINARIVONIRINA, édition Jurid'ika- L'Harmattan, 2010
- « Jugements commentés du Tribunal de commerce d'Antananarivo. Année 2008. TOME I », édition Jurid'ika, 2011
- « Jugements commentés du Tribunal de commerce d'Antananarivo. Année 2008. TOME II », édition Jurid'ika, 2012
- Annales Droit – Nouvelle série », n°1, édition Jurid'ika, 2012
- « Arrêts commentés de la Chambre Administrative et du Conseil d'Etat de la Cour Suprême de Madagascar », édition Jurid'ika, 2012
- « Annales Droit – Nouvelle série », n°2, édition Jurid'ika, 2013
- « Théories Générale des Obligations en droit malgache. Tome I », RAMAROLANTO RATIARAY et Jean Baptiste SEUBE, édition Jurid'ika, 2013

Outre ces travaux de recherches déjà publiés, deux études sont actuellement menées au sein du Centre et sont en cours de publication. La première résulte d'une collaboration entre le Laboratoire des Droits de la personne et de la famille avec le Laboratoire de recherches en Droit public, Droits de

l'Homme et Libertés publiques. Cette étude est intitulée « Le mariage mixte : état du droit positif malgache, réalités et perspectives ». La deuxième, réalisée grâce à la collaboration entre le Laboratoire de droit des affaires, des obligations, de la propriété intellectuelle et des nouvelles technologies et le Laboratoire de recherches en Droit public, Droits de l'Homme et Libertés publiques porte sur « Le droit des affaires et les Libertés publiques »

## 2- Descriptif et aspect scientifique du stage

### a) Finalité et mission assignées au stage

Le stage, de nature académique, a été mené en vue de l'obtention du diplôme de fin d'études de Master2 en Science Politique au Département Droit de l'Université d'Antananarivo. Ainsi, la collecte aussi bien que l'analyse des matériaux ont été orientées et ont contribué à la préparation du mémoire de fin d'études.

### b) Méthodologie retenue pour le stage

La collecte et la synthèse de la bibliographie ainsi que la collecte de données quantitatives et qualitatives ont été effectuées parallèlement avec les recherches pratiques, en l'occurrence des enquêtes sur terrain à Toamasina, Ivoloïna, Antsirabe, et à Ambohidratrimo.

Le stage s'est donc proposé de faire la confrontation de la théorie à la réalité et à l'analyse des politiques publiques nationales et internationales en matière de développement durable

### c) Plan de travail et chronogramme des activités:

activites	details	mois de juillet				aout				septembre			octobre				novembre		
		S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3
COL-LECTE DE DONNEES	recherches bibliographiques				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X				
	enquêtes sur terrain					X	X	X	X	X	X								
	entretien individuel						X	X	X	X									
	focus group						X	X	X	X									
ANALYSE DES DONNES						X	X	X	X	X	X								
REDACTION										X	X	X	X	X	X	X	X		
DEPOT																	X		

## B- Du thème

### 1- Essai de définition et principes de base

Le développement durable peut se définir comme un modèle de développement économique et social visant à assurer la pérennité du patrimoine naturel de la Terre. Le développement durable a pour finalité l'homme. Elle vise donc le développement humain en conciliant les impératifs sociaux, environnementaux et économiques.

En d'autres termes, le développement durable repose sur trois piliers, à savoir le social, l'économie et l'environnement ; et se propose d'établir l'équilibre fragile, mais indispensable, entre ces derniers.

Autrement dit, il consiste en une recherche d'équité entre ces trois protagonistes (comme l'illustre le schéma n°1 dans l'annexe n°1), aussi difficile à concilier qu'ils s'avèrent.

Le concept de développement durable se fonde sur la mise en œuvre d'une utilisation et d'une gestion rationnelles des ressources (naturelles, humaines et économiques). Cette exploitation gérée de manière raisonnable des richesses a comme ultime objectif la satisfaction, de façon appropriée, des besoins fondamentaux de l'humanité.

Les exigences indispensables du développement durable sont donc, outre, la conservation de l'équilibre général et de la valeur du patrimoine naturel, une distribution et une utilisation des ressources équitables entre tous les pays et toutes les régions du monde, la prévention de l'épuisement des ressources naturelles, la diminution de la production de déchets qui inclut la réutilisation et le recyclage des matériaux, la rationalisation de la production et de la consommation d'énergie.

En outre, le développement durable peut s'éclaircir par une série de grands principes, au nombre de huit, énoncés ci-dessous, qui constituent sa charte :

- la gestion intégrée, le premier principe, se définit comme la gestion globale qui tient compte de toutes les relations et interactions existant entre les systèmes. Elle se traduit par l'adoption d'une démarche transversale (plutôt que sectorielle), multipartenariale et interdisciplinaire ;
- la gouvernance suppose, ensuite, des approches rationnelles de la décision, basées sur des indicateurs et des évaluations ;
- le long terme élargit le champ de réflexion des actions et projets sur une échéance supérieure à 4 ou 5 ans ;
- la précaution consiste, quant à elle, au maintien d'un certain nombre d'options possibles ouvertes lorsque subsiste un doute ou une incertitude . Ce principe suppose que lorsqu'il y a un risque de dommage grave ou irréversible, l'absence de certitude scientifique complète ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir une dégradation de l'environnement;
- la prévention serait de choisir les solutions limitant au minimum les impacts, afin de réduire les actions correctives après la mise en œuvre des projets. En d'autres termes, en présence d'un risque connu, des actions de prévention, d'atténuation et de correction doivent être mises en place, en priorité à la source ;
- la responsabilité implique un engagement global et universel qui renvoie à la responsabilité individuelle et locale. Elle débouche sur le principe de « pollueur-payeur » qui stipule que les responsables des pollutions et nuisances sont ceux qui assument les coûts ;
- la subsidiarité consiste à ce que les pouvoirs et les responsabilités soient délégués au niveau approprié d'autorité. Ainsi, une répartition adéquate des lieux de décision doit être recherchée, en ayant le souci de les rapprocher le plus possible des citoyens et des communautés concernées. Autrement dit, on instaure un principe de travail à l'échelon de décision le mieux approprié pour agir efficacement en faveur de l'intérêt général ;
- la solidarité, le dernier principe sans pour autant être le moins important, suppose la notion de reconnaissance

d'intérêts communs entre les personnes, les entreprises, les États, etc., impliquant, pour les uns, l'obligation morale de ne pas desservir les autres et de leur porter assistance.

## 2- Les indicateurs du développement durable

Afin de pouvoir mieux apprécier le niveau de développement durable dans un pays donné, il est essentiel d'avoir des éléments, des données qui reflètent l'état de la situation.

À cet égard, la stratégie de l'Union européenne, révisée en 2006, sur laquelle nombreux pays, à l'exemple de la France, se sont alignés, met en exergue une sélection de 11 indicateurs « clés », présentés ci-dessous.

### ***Paragraphe 1 : Le taux de croissance du PIB par habitant***

La prospérité économique constitue un pilier important du développement durable. L'économie doit être performante, porteuse d'innovation et d'une richesse économique favorable au progrès social et respectueuse de l'environnement.

Rejoignant en cela les termes du traité de Lisbonne, la stratégie de l'Union européenne en faveur du développement durable réaffirme la nécessité d'une économie dynamique comme moteur du développement et de la croissance. De ce point de vue, la croissance du produit intérieur brut (PIB) par habitant, à prix constant (ou PIB en volume), reste l'agrégat synthétique le plus communément admis. En effet, il rend compte, non seulement, de l'activité économique, mais également, de la création de valeur monétaire qui en résulte.

L'accent est délibérément mis sur la dynamique de croissance du PIB comme capacité d'une économie à accroître ses ressources et, partant, sa capacité à répondre aux besoins sociaux et environnementaux, présents et futurs.

En guise d'illustration, entre 2000 et 2007, le PIB réel de la France par habitant progresse en moyenne de + 1,1 % chaque année, contre + 1,6 % dans l'Union européenne à 15 et + 1,8 % dans l'Union européenne à 27.

### ***Paragraphe 2 : Les émissions totales de gaz à effet de serre***

L'effet de serre est l'effet naturel de la basse atmosphère (la troposphère), qui contribue à retenir une partie de la chaleur solaire à la surface de la Terre. Le phénomène s'effectue par le biais du pouvoir absorbant de certains gaz dits « gaz à effet de serre ».

Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le phénomène « naturel » d'effet de serre est fortement accentué par les activités humaines. L'effet de serre « additionnel » est le fait des importantes quantités de gaz à effet de serre anthropiques rejetées dans l'atmosphère, principalement depuis le début de l'ère industrielle.

Plus de la moitié du taux d'augmentation en gaz à effet de serre résulte de l'augmentation de la seule concentration en dioxyde de carbone. Sa concentration a atteint 350 ppm (parties par million) à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, alors qu'elle a varié entre 200 et 280 ppm durant les 100 000 dernières années. Cette augmentation provient majoritairement de la combustion des énergies fossiles comme le charbon, le gaz naturel, le pétrole, ... des rejets polluants issus des industries et des transports, de plus en plus importants, ainsi que de la destruction des grandes forêts équatoriales, notamment la forêt amazonienne.

Le trio de tête des pays pollueurs incriminés sont, dans l'ordre décroissant, les États-Unis à une échelle de 25 % des émissions mondiales en CO<sub>2</sub>, suivis par la Chine puis la Russie. La France, quant à elle, se situe loin derrière, notamment en raison de sa politique énergétique tournée vers le nucléaire, ce qui n'est pas sans poser d'autres problèmes écologiques.

Les autres gaz tels que le méthane, les hydrocarbures, ou encore l'ozone, sont responsables à part égale de l'effet de serre additionnel évalué à 15%. Le taux de méthane, évoluant historiquement entre 0,4 et 0,8 ppm, a atteint une concentration record de l'ordre de 1,6 ppm à la fin du XX<sup>e</sup> siècle.

L'augmentation anormale de sa concentration est directement liée au processus de fermentation anaérobie résultant de certaines cultures, à l'exemple des rizières, et de l'élevage des ruminants, notamment à cause de la fermentation dans leur panse.

Quant aux CFC, purement artificiels, ils proviennent des bombes aérosol, ainsi que des circuits de réfrigération.

Les protoxydes d'azote, enfin, contribuent faiblement à l'effet de serre à un infime pourcentage.

### ***Paragraphe 3: La part des énergies renouvelables dans la consommation intérieure brute d'énergie***

La maîtrise de la demande énergétique et la diversification du bouquet énergétique constituent deux axes importants du développement durable.

Les énergies renouvelables sont les ressources énergétiques considérées comme inépuisables étant donné qu'elles proviennent de phénomènes naturels qui se reproduisent régulièrement.

Les risques réels d'épuisement des sources d'énergie non renouvelables à terme nous font considérer de plus en plus les sources d'énergies renouvelables, les premières à être exploitées par l'Homme.

Par exemple, le bois, ou plus généralement la biomasse, représente le combustible le plus courant dans les pays en voie de développement, à l'exemple de Madagascar. L'énergie hydraulique, jadis utilisée dans les moulins à eau, est actuellement exploitée dans les centrales hydroélectriques. L'énergie marémotrice utilise le mouvement d'importantes masses d'eau lors des marées. L'énergie éolienne tire, quant à elle, parti de la force du vent. L'Allemagne est, à ce propos, l'un des pays possédant les plus importants parcs éoliens du monde. Enfin, l'énergie solaire, qui peut être transformée en électricité ou en chaleur, est le plus grand espoir comme source d'énergie inépuisable.

D'après certains spécialistes, en l'an 2000, le potentiel annuel d'énergies renouvelables serait de 3 365 Mtep (mégatonnes équivalent pétrole) pour le monde entier, dont près de 1 650 Mtep provenant du bois, 880 Mtep, de l'énergie hydraulique, 505 Mtep, des déchets industriels, 200 Mtep en énergie solaire, 70 Mtep en combustibles énergétiques et 60 Mtep en énergie éolienne.

### ***Paragraphe 4 : La consommation d'énergie des transports***

Quelque 625 millions de voitures particulières et de véhicules utilitaires sont actuellement en circulation dans le monde. Si on prévoit que leur nombre dans les pays industrialisés double d'ici 2020, l'augmentation devrait même être plus rapide dans les pays en voie de développement.

Bien que le rendement des moteurs à explosion se soit nettement amélioré grâce à de nouveaux systèmes d'allumage, on construit encore des voitures dont les performances, et par conséquent la consommation en carburant, sont supérieures à ce qu'autorisent les réseaux routiers.

La stratégie de l'Union européenne en faveur du développement durable met en exergue la nécessité de parvenir à un découplage entre la croissance économique et la demande de transports afin de minimiser les atteintes à l'environnement. Cela implique notamment le choix de modes de transports plus économes en énergie et respectueux de l'environnement.

Au plan européen, en guise d'illustration, la consommation d'énergie des transports évolue à peu près au même rythme que le PIB sur la période 1995-1999. Depuis, elle progresse un peu plus lentement. En effet, la consommation d'énergie des transports accuse une hausse de 1,3 % par an en moyenne annuelle, contre 1,7 % pour le PIB.

#### ***Paragraphe 5 : La productivité des ressources***

Le volet « production et consommation durables » de la stratégie de développement durable vise le découplage entre croissance économique et utilisation des ressources naturelles et des matières premières.

Les progrès dans le découplage peuvent être approchés par le biais d'indicateurs de productivité des ressources.

Le calcul de la productivité des ressources fait intervenir un certain nombre d'indicateurs élémentaires. La consommation intérieure de matières agrège, par exemple, les tonnages de combustibles fossiles et de produits minéraux et agricoles, consommés sur le territoire national ou importés, qu'il s'agisse de matières premières ou de produits finis. Elle mesure la quantité totale de matières physiquement utilisées par l'économie nationale, afin de satisfaire aux besoins de la population.

La productivité des ressources rapporte le PIB à la consommation intérieure de matières. Elle donne un aperçu de l'efficacité matérielle d'une économie et du découplage entre utilisation des ressources naturelles et croissance économique.

Par contre, elle ne renseigne que partiellement sur l'impact de nos modes de production et de consommation ainsi que sur les risques d'épuisement des ressources.

#### ***Paragraphe 6 : L'évolution de la biodiversité***

La biodiversité désigne la variété des formes de vie sur notre planète. Le mot est une contraction de l'expression « diversité biologique ». Dans son sens le plus large, il est quasiment synonyme de « vie sur Terre ». La diversité du monde vivant se manifeste en particulier par le nombre d'espèces qu'abrite la Terre et par la variété des écosystèmes.

Pour parvenir à un développement durable, la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement.

Aujourd'hui, on assiste à la raréfaction et à la disparition d'un nombre très élevé d'espèces à travers le monde, donc à une diminution de la biodiversité. Cette situation est due, de façon directe ou indirecte, aux

activités humaines, à savoir, la surexploitation des ressources naturelles, la déforestation, l'extension des terres cultivées, l'expansion des villes et des industries, la pollution, la chasse, ...

La biodiversité diminue donc, de jour en jour, en particulier de façon dramatique et alarmante dans les forêts tropicales, victimes d'une déforestation ravageuse. Les expertises menées par les spécialistes montrent que dans ces écosystèmes, la destruction de l'habitat entraîne l'extinction d'environ 17 000 espèces animales et végétales par an. À ce rythme, on estime que la moitié des espèces de la planète auront disparu avant la fin du XXI<sup>e</sup> siècle.

#### ***Paragraphe 7 : La gestion des ressources halieutiques***

La surexploitation des ressources halieutiques constitue une préoccupation majeure pour la planète. Ainsi une gestion rationnelle des richesses des milieux aquatiques s'impose dans le cadre du développement durable. Et la manière dont un pays exploite ces ressources en est un des indicateurs majeurs, reflétant le degré de sa mise en œuvre.

La fermeture des pêches, fixant des limites biologiques de sécurité est un exemple de mesure en faveur de cette exploitation responsable.

#### ***Paragraphe 8 : L'espérance de vie, la santé et la qualité de vie***

L'espérance de vie est la durée de vie moyenne des habitants d'un pays, c'est-à-dire l'âge moyen que peut espérer atteindre un individu.

Le développement durable vise aussi un meilleur état de santé. Les personnes, la protection de leur santé et l'amélioration de leur qualité de vie sont, en effet, au centre des préoccupations relatives au développement durable. Les personnes ont droit à une vie saine et productive, en harmonie avec la nature.

Vivre mieux, c'est d'abord vivre et dans ce contexte l'espérance de vie, par genre et par âge prend valeur d'indicateur central. Il est complété par l'indicateur d'espérance de vie « en bonne santé » qui rend compte non seulement de l'allongement de la durée de vie mais aussi de l'allongement de la durée de vie sans incapacité majeure.

L'espérance de vie constitue un bon indicateur du développement et des conditions de vie dans un pays. Elle est ainsi moins élevée dans les pays pauvres. Ceci s'explique par le simple fait que la pauvreté a des conséquences sur l'alimentation et sur l'accès à la santé. Lorsque les personnes s'alimentent mal et accèdent difficilement aux soins médicaux, elles meurent plus jeunes.

Le niveau d'instruction joue également un rôle important. En effet, plus une personne est instruite, plus elle est capable de respecter les règles d'hygiène et d'alimentation, et donc d'augmenter son espérance de vie et celle de ses proches, notamment les enfants.

#### ***Paragraphe 9 : Le taux de pauvreté***

La pauvreté peut se définir comme étant la situation dans laquelle se trouve une personne n'ayant pas les ressources suffisantes pour conserver un mode de vie normal ou y accéder.

Rappelons-le, la pauvreté constitue une donnée majeure du développement durable compte tenu du fait qu'elle concerne deux de ses piliers : l'économie et le social. Elle n'est, non plus, sans causer de répercussions sur troisième qui est l'environnement.



Les tentatives d'analyse de la pauvreté s'appuient largement sur une distinction entre pauvreté relative et pauvreté absolue qui rendrait compte des deux principales manières d'être pauvre, à savoir, celle des pays développés et celle des pays en développement. La pauvreté est absolue quand le revenu perçu est inférieur à un minimum objectivement déterminé; par contre, elle n'est que relative si les ressources sont inférieures à un certain pourcentage du revenu moyen.

Cet essai de classification, pour utile qu'il soit, est extrêmement délicat à employer car la pauvreté absolue reste, dans la façon dont elle est supportée, fonction du développement de la société, alors que la pauvreté relative dépend de l'attention, variable, portée aux besoins non alimentaires.

***Paragraphe 10 : Le taux d'emploi des travailleurs âgés (de 55 à 64 ans)***

Le taux de dépendance vieillesse, c'est-à-dire le rapport entre le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus et le nombre de personnes de 15 à 64 ans, est à ce titre un indicateur intéressant. En effet, il renseigne sur la capacité d'une société à prendre en charge le bien-être des personnes âgées en matière de pension de retraite, santé, ...

Malgré l'intérêt du taux de dépendance, on a préféré retenir comme indicateur clé le taux d'emploi des personnes âgées de 55 à 64 ans, considéré comme un levier privilégié pour, tout à la fois, limiter l'exclusion de ces personnes sur le marché du travail et diminuer le coût social de leur prise en charge.

***Paragraphe 11 : L'aide publique au développement et les solidarités internationales***

L'aide publique au développement est définie comme le montant net des dons et prêts accordés par des organismes publics aux pays et territoires bénéficiaires du Comité d'aide au développement de l'OCDE. Elle inclut, entre autres, la coopération technique.

Ce dernier indicateur traduit les préoccupations d'équité à l'échelle mondiale. Le développement durable ne saurait se concevoir sans réduction de la pauvreté dans le monde et diminution des grands déséquilibres mondiaux dans le partage des richesses. Les actions de développement doivent, en effet, être entreprises dans un souci d'équité intra et intergénérationnelle ainsi que d'éthique et de solidarité sociales.

L'aide publique au développement fournit des indicateurs utiles sur l'importance de la solidarité effective des pays à l'égard du reste du monde.

### 3- Les réunions au sommet consacrées au développement durable

***Paragraphe 1 : Le « Sommet planète Terre »***

En 1992, se tient à Rio de Janeiro, au Brésil, la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement (CNUED), plus généralement appelée « Sommet de la Terre », « Sommet planète Terre » ou encore « Conférence de Rio ».

Elle réunit les représentants de 172 pays, dont 120 chefs d'État, diverses organisations gouvernementales et quelque 2 400 représentants d'organisations non gouvernementales (ONG).

Il est apparu, à cette conférence que la protection de l'environnement et le développement économique et social constituaient les fondements du développement durable, tel que défini dans les « Principes de Rio».

Pour promouvoir le développement durable, les dirigeants du monde entier ont, de ce fait, adopté un programme mondial appelé « Action 21 », un ensemble de mesures à prendre pour que l'on délaisse un modèle de croissance économique irresponsable et irrationnel pour se tourner vers un modèle fondé sur la protection et le renouvellement des ressources naturelles.

***Paragraphe 2 : Le « Sommet planète Terre +5 »***

En 1997, l'Assemblée générale des Nations Unies a consacré une session extraordinaire, le Sommet planète Terre+5, aux mesures prises pour donner suite à « Action 21 ». Bien que conscients de la nécessité de mettre rapidement en œuvre Action 21, les États membres ne se sont pas entendus sur les modes de financement du développement durable.

Dans le document final issu de la session extraordinaire, ils ont recommandé l'adoption d'objectifs ayant force obligatoire concernant, outre, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, responsables des changements climatiques, précédemment abordés; l'accélération du passage à des modes de production, de distribution et de consommation d'énergie plus rationnels ; et la lutte contre la pauvreté.

Il a été reconnu que la réalisation de ces objectifs est indispensable pour parvenir à un développement durable.

***Paragraphe 3 : Le Sommet mondial pour le développement durable***

Le Sommet mondial pour le développement durable s'est tenu en 2002, au Johannesburg. Cette conférence a été l'occasion d'examiner les progrès accomplis depuis le Sommet planète Terre. La Déclaration de Johannesburg sur le développement durable et le Plan de mise en œuvre, d'une cinquantaine de pages, qui en sont issus comprennent des engagements assortis de délais dans les domaines de l'assainissement, de la fabrication et de l'utilisation des produits chimiques, de la gestion et de la reconstitution des stocks de poissons, et de la réduction du rythme d'appauvrissement de la diversité biologique .

Les besoins particuliers de l'Afrique et des petits États insulaires en développement ont été, notamment, pris en compte, tout comme des questions nouvelles telles que l'adoption de modes de production et de consommation viables, l'énergie ou encore l'exploitation minière.

***Paragraphe 4 : « Rio+20 »***

La Conférence de Rio sur le développement durable (Rio+20) qui s'est tenue à Rio de Janeiro du 20 au 22 juin 2012, avait pour but de façonner de nouvelles politiques visant à promouvoir la prospérité mondiale et la protection de l'environnement. Elle a réuni plus de 45 000 participants issus de 188 pays.

Cette conférence s'inscrit dans la continuité du Sommet de Rio de 1992, dont elle marquait le 20<sup>e</sup> anniversaire. Convoqué par la 64<sup>e</sup> Assemblée générale des Nations unies, elle devait porter sur deux thèmes, à savoir « l'économie verte dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté » et le « cadre institutionnel du développement durable ».

Cependant, très tôt dans les négociations, des divergences apparemment insurmontables sont apparues sur les deux thèmes de la conférence, de sorte que le principal résultat de ce « Sommet de la Terre » est plutôt le lancement d'un processus devant conduire à l'établissement d'Objectifs du Développement Durable (ODD).

La Conférence de Rio +20 portait alors sur trois objectifs à savoir, susciter un engagement politique renouvelé en faveur du développement durable, évaluer les progrès réalisés, et les lacunes restant à combler au niveau de la mise en œuvre et relever les défis émergents.

A l'issue du Sommet les États Membres de l'ONU ont adopté le **document final de Rio+20**, « L'avenir que nous voulons ». Parmi les 26 domaines thématiques et questions transversales identifiés dans ce document de résultats figurent l'éradication de la pauvreté, la sécurité alimentaire, l'eau, l'énergie, le transport, la santé, l'emploi, les océans, le changement climatique, la consommation et la production durables.

#### 4- Les enjeux du développement durable

##### a) Le développement durable, une obligation de survie

Sauvegarder l'environnement, par le biais des modes de production et de consommation responsables est tout simplement, pour l'humanité, une question de survie. Sans les plantes et les animaux, sans les écosystèmes dans leur ensemble, la Terre ne serait plus vivable pour l'homme. Notre planète nous fournit de l'air respirable, de l'eau potable, des animaux, des champignons et des plantes comestibles, toute sorte de matières premières, ....

Si, par exemple, les grandes forêts des régions tropicales seraient entièrement détruites, il y aurait beaucoup moins d'oxygène dans l'air. En outre, dans les mers, les poissons se raréfient à cause de la pêche intensive. Alors un jour, il n'y aura plus rien à pêcher, et plus de poissons dans nos assiettes, car même les poissons d'élevage sont, pour la plupart, nourris avec des poissons pêchés dans les mers.

Sauvegarder le monde vivant et sa diversité, c'est donc, aussi, assurer la sauvegarde de notre propre espèce. Mais, le développement durable ne peut se faire que par l'implication de tous, du simple citoyen au plus haut responsable étatique, chacun à son niveau.

##### b) Le développement durable un devoir moral envers la génération future

Le monde vivant fait partie du patrimoine naturel, une richesse commune à tous les habitants de la Terre. La diversité, la beauté et la richesse du monde naturel nous sont parvenus à travers les générations. Aujourd'hui, agir dans le cadre du développement durable pour ainsi respecter et protéger ce patrimoine est alors un devoir moral.

De plus, pour quelles raisons l'homme, occupant de la planète au même titre que toutes les espèces vivantes, aurait-il le droit de la saccager et d'anéantir les autres espèces ?

## II- Collecte et analyse de données

### A- Les recherches théoriques

La bibliographie a pu être constituée grâce aux recherches effectuées au Centre De Droit (CDD) du Département Droit de l'Université d'Antananarivo et au Centre de Documentation des Nation Unies (Ankorahotra)

### B- Les descentes sur terrain

- TAMATAVE :

Madame Michel BENANGO Judith, Community Liaison Officer Corridor & Transport, Strategic Community Relation (responsable auprès du département RSE à Ambatovy TAMATAVE) a bien voulu nous accorder un entretien au cours duquel nous avons pu acquérir des informations pratiques sur la responsabilité sociétale de l'entreprise. D'après ce responsable nous a confié que la Compagnie est très soucieuse du bien être de la population locale affectée ou déplacée à cause de l'exploitation. Raison pour laquelle, elle ne se limite pas à octroyer à cette population concernée un nouvel habitat où cette dernière peut exercer ses activités e survie initiales (agriculture, pêche, élevage,...) mais accompagne cette population dans son adaptation à son nouveau milieu. En outre, Ambatovy est promotrice de la régularisation du droit des propriétés foncières en cédant aux populations déplacées des terrains titrés et bornés ( qui n'est malheureusement pas toujours le cas des traditionnelles habitations malgaches) ; de éducation, de la santé et de l'hygiène des populations locales en érigeant des écoles à proximité de leurs lieux d'habitation, des infrastructures telles que les centres de santé, les points d'eau potable, ... Par ailleurs, Ambatovy, en ce moment même finance la rénovation de la place du marché de « Bazary Be » que nous avons pu visiter et dont les travaux de chantier sont déjà bien avancés. On peut donc en conclure que la compagnie fait des efforts pour contribuer au développement durable de la région où elle est implantée. Mais force est de constater que la population n'est pas toujours, tout à fait satisfaite de ces actions notamment à cause, de l'attachement et la valeur sentimentale que nous les Malgaches accordant le plus souvent à nos lieux d'habitations traditionnels, le caractère sacré de « la terre des anciens », et des superstitions encore très fortes de la société concernant les installations de la compagnie tels que les pipelines, ...

- IVOLOINA :

En outre, la visite du Parc zoologique d' Ivoloina et l'entretien avec le guide du parc nous a permis de confirmer que la chasse au lémurien dans cette région reste très dangereuse pour les espèces endémiques de lémuriens de l'île. C'est pourquoi les agents du parc ont encore beaucoup de difficultés à protéger les espèces concernées. Dans le but de conjuguer les mesures de conservation des lémuriens et les mesures d'accompagnement de la population locale, le parc organise des séances consacrées à l'information et à l'éducation des enfants issus de la population environnante à qui est confiée la mission de sensibiliser à leur tour leurs parents et entourages. Mais il faut reconnaître que cette mission est quand même une tâche assez difficile pour des enfants qui, rappelons ne sont pas toujours considérés ni même écoutés par les adultes ans beaucoup de sociétés traditionnelles malgaches.

- **ANTSIRABE** : visite du Centre «Les Terreaux de l'espoir »

Ce centre se propose d' accueillir des enfants en difficultés ou issus de contextes familiales très compliqués fait de son mieux pour développer un réflexe écologique et responsable chez les enfants en leur inculquant des valeurs telle que la propreté de leurs chambres et des places communes (les cours, les salles de jeux) pour ne pas éparpiller les ordures mais les jeter dans les poubelles destinées à cet effet.

En outre, le centre fait de son mieux pour s'autonomiser quant à ses consommations en eau et en énergie en utilisant des châteaux d'eau et l'énergie solaire.

Par ailleurs, le centre assure également une production de légumes (nous avons notamment pu visité des serres à tomates dont la production est destinée à la consommation du centre mais également à une vente au marché local, ainsi que des jardins potagers et fruitiers). Grâce à une petite ferme, le centre a également une production importante de lait de vache qui, transformé au niveau du centre même, lui permet de produire divers produits laitiers tels que le beurre et le fromage.

Tout compte fait, le centre constitue une pépinière de citoyens responsables d'un point de vue civique et écologique. Il contribue également à la création d'emploi pour les populations locales grâce à ses diverses activités.

- **AMBOHIDRATRIMO**

En collaboration avec des partenaires nationaux et internationaux, Monsieur RAJAONASOLO Clovis Arthur, Maire de la Commune urbaine d'Ambohidratrimo et Président de l'Association des Maires d'Analamanga a créé un petit village baptisé : « Tsaratanana », et le nom en dit long sur le village et sur la qualité de vie de ses habitants. En effet, ce lieu a été consacré pour recueillir une

tranche de population défavorisée de la capitale qui autrefois errait dans les rues et vivaient dans des conditions de vie, ou plutôt de survie, impossible. A la vue de la façon dont est organisé le village et d'après les informations que nous avons pu recueillir auprès de quelques villageois, ce village mérite amplement la qualification de « village durable ». Selon les propos de Monsieur le Maire : « Ce que le Père céleste nous envoie, on ne gaspille pas ! Quand Il nous donne de la pluie en abondance, on recueille cette eau pour l'utiliser et pour en faire une provision pour la saison sèche. Presque pendant toute l'année, Il nous donne également un beau soleil dont l'énergie peut très bien être exploitée et utilisée pour nos consommations domestiques. Nous n'avons qu'à recevoir et à utiliser ces dons du ciel à bon escient ! ».

Ainsi, outre l'utilisation de l'énergie renouvelable, le village de Tsaratanana pratique également une agriculture biologique (il faut l'avouer, très performante) grâce à sa propre production de compost.

Le village dispose d'une école ainsi que d'une très jolie bibliothèque. En outre, le village promeut également l'éducation de la population à l'hygiène, à s'autonomiser en développant le sens de l'effort individuel, mais aussi le sens de l'entraide collectif.

On peut vraiment dire que ce village a réveillé chez ses habitants le sens de l'intégrité (aucun vol n'y a été déclaré) et le sens de la dignité humaine. Il contribue également à la réinsertion sociale de ses habitants qui autrefois, rappelons-le, étaient des vrais marginalisés.

- ANTANANARIVO

Les entretiens avec les responsables concernés auprès du Ministère, et de l'Office National de l'Environnement (ONE) nous ont amené à la conclusion que malgré les acquis et des actions concrètes, notamment en matière de sensibilisation de la population), les politiques publiques en la matière ont encore un très long chemin à faire.

### III- Bilan : Résultats des recherches

#### **A- Le constat d'un échec**

À New York, en juin 1997, l'Assemblée générale des Nations unies tirant le bilan de la mise en œuvre de l'Agenda 21, fait un constat d'échec. Les chefs d'États ne s'entendent pas sur une déclaration politique commune.

Par ailleurs, en dépit des gains d'efficacité obtenus grâce aux nouvelles technologies, les modèles de consommation actuels demeurent en conflit avec la capacité de l'écosystème terrestre à supporter les atteintes portées à l'environnement et à la dilapidation des ressources disponibles.

Le bilan reste donc négatif. Les aperçus sur l'état de toutes, ou presque, les régions du monde nous aideront à mieux cerner cet échec.

#### ***1- Un aperçu sur l'Afrique***

De plus en plus de pays africains connaissent une pénurie d'eau et un stress hydrique, ainsi qu'une dégradation des sols, les principaux problèmes environnementaux dans la région. Les coûts de plus en plus lourds du traitement de l'eau, des importations alimentaires, du traitement médical et des mesures de conservation des sols accroissent la vulnérabilité et l'insécurité sanitaire, mais également prélèvent un énorme tribut dans les ressources économiques des pays africains. L'expansion de l'agriculture dans les zones marginales, grâce au défrichement d'habitats naturels tels que les forêts et les terres humides, est un des principaux facteurs de la dégradation des sols. La perte des ressources biologiques se traduit par une réduction du potentiel économique et des options de développement commercial à l'avenir.

Ces évolutions défavorables, cependant, sont en partie compensées par les bons résultats obtenus par l'Afrique en matière de conservation de la faune et de la flore sauvages, et notamment la création d'un réseau désormais bien établi de zones protégées et l'engagement de la région en faveur des accords multilatéraux sur l'environnement. Les pays africains participent aussi à de nombreuses initiatives et de nombreux programmes sous-régionaux. On peut citer notamment la conclusion en 1968 de la Convention africaine sur la conservation de la nature et de ses ressources (actuellement en cours de révision) et la Convention de Bamako de 1991 sur l'interdiction d'importer des déchets dangereux et le contrôle de leurs mouvements transfrontières en Afrique

#### ***2- L'Asie et le Pacifique, une des régions les plus polluées du monde***

La surpopulation, la pauvreté, la non-application des mesures officielles ont encore aggravé le problème de l'environnement dans beaucoup de régions du monde. Les ressources biologiques ont depuis longtemps une grande importance pour la subsistance des hommes et sont de plus en plus exploitées pour le commerce. Trois quarts environ des cas connus ou soupçonnés d'extinction d'espèces concernent, dans la région, les îles isolées.

Les zones protégées représentent 5 % seulement de la superficie totale, comparé à la valeur de référence de l'UICN, soit 10 %. Le déversement d'eaux usées et autres déchets a profondément contaminé les eaux douces. La sédimentation dans les fleuves et les retenues d'eau causées par la déforestation à grande échelle ont également entraîné de lourdes pertes économiques.

L'urbanisation, l'industrialisation et le tourisme, associés à l'augmentation de la population, ont dégradé de nombreuses zones côtières. Plus de 60 % des zones de palétuviers de l'Asie ont été converties en

exploitations d'aquaculture. La pollution de l'air atteint dans certaines villes des niveaux qui sont les plus élevés au monde.

« L'Inde, pour sa part, est très préoccupée par le fait que cinq ans après la Conférence de Rio, on discerne un effort visant à ruiner progressivement le partenariat mis en place à Rio, et notamment le principe des responsabilités communes mais différenciées, par des efforts visant à prescrire des obligations et des responsabilités égales à des joueurs qui ne sont pas égaux. » a dit le Professeur Saifuddin Soz, Ministre indien de l'environnement et des forêts, à la Conférence Rio + 5, consterné devant la situation de sa région.

### ***3- Une Europe mitigée***

L'état de l'environnement est mitigé. On constate des améliorations sensibles en 30 ans : la pollution de l'air a été amoindrie, par exemple ; l'état de la diversité biologique et des forêts n'a guère changé ; mais les eaux douces et certaines zones marines et côtières se sont fortement dégradées.

L'eau douce est inégalement répartie, certaines régions du sud, de l'ouest et du sud-est de l'Europe souffrent d'un stress hydrique très sensible. Les zones côtières et marines se sont sensiblement dégradées en Europe du sud et de l'ouest et le long de la Méditerranée.

Dans l'ensemble, on constate une détérioration en Europe centrale et orientale, et des signes récents d'une convalescence générale de l'environnement dans beaucoup de pays.

### **4- L'Amérique latine et les Caraïbes**

« Les cinq années qui se sont écoulées depuis la Conférence de Rio ont clairement montré que les changements intervenus dans la structure politique et économique mondiale n'ont pas été suivis par des progrès proportionnés dans la lutte contre la pauvreté et contre l'utilisation prédatrice des ressources naturelles. » — Le Président brésilien Fernando Henrique Cardoso, dont le pays avait accueilli en 1992 le Sommet de la Terre, lors de la Conférence Rio + 5 en 1997.

La dégradation de l'environnement en Amérique latine et dans les Caraïbes a augmenté au cours des 30 dernières années. Les principales pressions qui pèsent sur l'environnement et les ressources naturelles sont l'augmentation de la population, l'augmentation de l'inégalité des revenus, l'insuffisance de la planification surtout dans les zones urbaines, et la forte dépendance de l'économie de beaucoup de pays à l'égard de l'exploitation des ressources naturelles. Plus de 300 millions d'hectares de terres ont ainsi été dégradés et près de 30 % des récifs coralliens des Caraïbes sont considérés comme en danger. Sur plus de 400 millions d'hectares de forêt naturelle perdus dans le monde au cours des 30 dernières années, plus de 40 % l'ont été dans cette région.

Les problèmes de l'environnement urbain, en particulier la pollution de l'air, la contamination de l'eau et la mauvaise évacuation des déchets ont de graves conséquences pour la santé des habitants des villes, soit actuellement 75 % de la population de la région.

La fréquence et l'intensité accrue des catastrophes naturelles qui peuvent être liées aux changements climatiques, se traduisent par un coût humain et financier élevé. Il est à noter que les couches les plus pauvres de la population, en particulier dans les villes, sont les plus vulnérables à de telles catastrophes.



### ***5- L'Amérique du nord, le plus grand pollueur du monde ?***

Selon les propos de Bill Clinton, Président des États-Unis, au Sommet « Rio + 5 », en 1997 : « Ici, aux États-Unis, nous devons faire mieux. Avec 4 % de la population mondiale, nous produisons 20 % des gaz à effet de serre. Nous devons faire mieux, ... »

L'Amérique du Nord est le principal consommateur de ressources naturelles et le plus gros producteur de déchets, et l'impact par habitant sur l'environnement mondial est plus important que dans toute autre région du monde. La conservation des ressources en Amérique du Nord a obtenu moins de succès que la lutte contre la pollution, et la consommation par habitant a régulièrement augmenté depuis 1972.

On observe pourtant des progrès sensibles dans la lutte contre certaines pollutions de l'air et de l'eau et une poursuite de la tendance à créer des zones protégées. Durant les années 90, le libre-échange a renforcé les liens économiques entre le Canada et les États-Unis. En même temps, la dégradation de l'environnement, dans la région, a amené à reconnaître la nature interdépendante des écosystèmes par delà les frontières. Les deux pays ont renforcé leur coopération pour lutter contre la pollution transfrontière, convenant de contrôler plus rigoureusement les émissions d'oxydes d'azote, par exemple. Les deux pays ont également entrepris de mieux conserver les zones humides de l'Amérique du Nord, où vivent des oiseaux aquatiques et autres espèces migratrices.

Cependant, avec la libéralisation des échanges, l'impact de l'introduction d'espèces exotiques sur la diversité biologique est devenu préoccupant.

### ***6- Une Asie occidentale aux industries inquiétantes***

La conservation et la protection des ressources en eau douce est une priorité absolue, en particulier dans la péninsule Arabique, où la pénurie d'eau est compensée principalement par l'exploitation des eaux souterraines. Les pays adoptent des politiques de l'eau pour gérer cette pénurie en augmentant à la fois l'offre et la conservation de l'eau, et en introduisant des moyens d'irrigation plus efficaces.

La dégradation des terres et la sécurité alimentaire demeurent des questions essentielles qui retentissent sur l'environnement.

Les mers de la région comptent certains des itinéraires maritimes les plus actifs au monde, ce qui rend l'environnement marin vulnérable à de graves incidents de pollution, comme les rejets d'hydrocarbures. La production par habitant de déchets dangereux est parmi les plus élevées au monde en raison des types d'industrie existant dans la région. La pollution atmosphérique due aux centrales thermiques, aux usines de dessalement et aux installations industrielles est également préoccupante.

### ***7 - Les régions polaires en danger***

Dans les régions polaires, les principaux problèmes de l'environnement, par conséquent du développement durable également, sont l'épuisement de la couche d'ozone stratosphérique, le transport de polluants atmosphériques à longue distance, le réchauffement lié au changement climatique mondial, la diminution de la population de plusieurs espèces d'oiseaux, de mammifères et de poissons, et la pollution des grands fleuves.

Dans l'Arctique, les concentrations moyennes annuelles d'ozone durant les années 90 ont diminué de 10 % par rapport à la fin des années 70, augmentant le risque de cécité due à la neige et de coups de soleil. Le

changement climatique risque d'avoir des effets plus graves dans les régions polaires que dans les autres régions.

Les activités humaines sont les principales menaces qui pèsent sur la diversité biologique de l'Arctique. La tendance au réchauffement réduit l'étendue des glaces, qui sont les habitats d'espèces telles que l'ours blanc et le morse. Dans l'Antarctique, la chasse au phoque et à la baleine a réduit la population de ces espèces dans l'océan austral. En outre, l'eutrophisation est un problème apparu récemment dans plusieurs lacs en Scandinavie. Ce phénomène se produit lorsque la température atteint un degré élevé. Il consiste en l'augmentation de la masse des débris organiques et nutritifs dans une eau stagnante, entraînant ainsi une baisse de la quantité d'oxygène dissous.

## B- Zoom sur Madagascar : la Grande Ile, un terrain hostile au développement durable ?

Madagascar ! Une île-continent, une île unique dans l'Océan Indien! Avec sa richesse en biodiversité terrestre et marine, d'un taux d'endémicité éminemment élevé, mais aussi avec les pressions qui menacent cette richesse inouïe de la planète, l'île est devenue une priorité mondiale en matière de conservation de la nature.

Madagascar est aussi renommée pour sa richesse minière qui attire les grands exploitants mondiaux.

Sa population, d'une vingtaine de millions environ, dont plus des trois quart sont constitués d'agriculteurs et de pêcheurs, dépend fortement des services offerts par la nature pour sa survie. Avec le changement climatique qui prévaut actuellement et avec les multiples pressions telles la poussée démographique, l'extension des terrains défrichés pour les activités minières et agricoles, voilà que le bien-être de cette population, la sécurisation des services offerts par la nature pour la population actuelle et la génération future, la conservation de ce trésor biologique, corollaires du développement durable, deviennent des grands enjeux pour Madagascar.

Aussi allons-nous faire l'état des lieux pour ainsi constater une défaillance au niveau des trois piliers du développement durable.

La situation environnementale (Section 1), aussi bien qu'économique (section 2) et sociale (Section 3) malgache est alarmante

### **1- Les problèmes environnementaux à Madagascar**

L'environnement malgache, riche mais sauvagement surexploité, connaît de sérieux problèmes. Séparée du continent africain depuis plus de 100 millions d'années, l'île de Madagascar a développé une faune et une flore uniques en leur genre. Le taux d'endémisme est extrêmement élevé : environ 85% des espèces végétales et 90 % des espèces animales de Madagascar ne se rencontrent en effet dans aucune autre région du monde.

La déforestation galopante, un des problèmes écologiques majeurs, menace l'exceptionnelle biodiversité de l'île, aussi bien végétale qu'animale. 80 p. 100 de la faune terrestre malgache est, en effet, inféodée au milieu forestier.

L'Union mondiale pour la nature (UICN) recensait, dans la Liste rouge des espèces menacées 2006, 805 espèces animales et végétales dont la situation était préoccupante à des degrés divers.

La forêt ne couvre plus que 13 millions d'hectares, ce qui représente 21,9 % de la superficie du pays. À l'exception des zones forestières du nord, il s'agit de formations secondaires (forêts primaires dégradées). La côte occidentale est en de nombreux points bordée de mangroves, détruites davantage de jour en jour. En outre, la dégradation de l'environnement marin et côtier est très importante. La savane prédomine dans les régions plus sèches de l'ouest et une végétation désertique à épineux couvre l'extrême sud-ouest du pays.

L'érosion due au déboisement massif dans les Hautes Terres fait apparaître de profondes entailles dans un sol de latérite d'où la terre arable a quasiment disparu. La déforestation ; imputable à l'abattage pour l'obtention de bois d'œuvre et de bois de chauffage et, surtout dans le sud, à la culture sur brûlis ; est alarmante. En effet, selon les estimations, 128 000 à 300 000 hectares de forêts sont détruits chaque année.

## **2- La pauvreté, source de comportement anti-développement durable**

Madagascar est l'un des pays les plus pauvres du monde. Son économie est essentiellement agricole. En effet, ce secteur d'activité occupe 80 % de la population active.

Le bois de chauffe, comme il l'a été précédemment abordé, est un des principaux responsables de la déforestation. Cependant, il reste un combustible très utilisé, voire le plus, dans toute l'île. Ainsi, l'île connaît de sérieux problèmes énergétiques.

En matière d'accès à l'eau et à l'assainissement, la Grande île accuse un progrès timide. En 2005, la proportion des ménages ayant accès d'une façon permanente à l'eau potable est estimée à 39,6% de l'ensemble des ménages malgaches, ce qui présente un taux relativement faible à l'échelle nationale même si des progrès timides sont constatés car ce taux était de 24% en 1999.

L'accès à l'eau potable s'améliore lentement mais cela ne bénéficie pas suffisamment pour l'instant à la population rurale . En effet, en 2005, 31% seulement des ruraux disposent de l'eau protégée, ce qui oblige la grande majorité à s'approvisionner dans les rivières, les lacs ou autres sources non protégées.

Par ailleurs, l'on observe une dégradation de la desserte en eau en milieu urbain à cause des difficultés rencontrées par la compagnie nationale d'eau et d'électricité ces cinq dernières années. Le faible accès à l'eau aggravé par des insuffisances sur le plan d'hygiène constitue d'énormes risques pour la santé infantile, vu les effets chroniques des maladies diarrhéiques sur la population voire le risque de recrudescence du choléra comme cela a été le cas en 1999.

Tout cela met en évidence l'état alarmant de l'assainissement dans le pays car un Malgache sur seulement a accès à un assainissement amélioré en 2005.

L'utilisation des latrines touche davantage les riches que les pauvres puisque si 67% des plus riches possèdent de latrines, ils ne sont que 34% chez les pauvres avec des latrines traditionnelles.

La dégradation de la situation de l'assainissement en général est, en outre, accentuée par la mauvaise qualité des infrastructures publiques souvent mal entretenues et vétustes. En milieu urbain, les infrastructures publiques d'assainissement deviennent sous-dimensionnées par rapport à l'accroissement démographique et à l'expansion de l'économie urbaine, ce qui rend ainsi insalubre la majorité des quartiers urbains.

Sur un aspect plus global, le développement de l'assainissement est généralement limité par le faible niveau de décentralisation des décisions touchant les questions liées au traitement des eaux usées et au plan d'assainissement.

### **3- Une population ignorante, inconsciente mais surtout impuissante**

Le fait est que la population, quoi que fortement dépendante de son milieu naturelle, semble, dans la majeure partie des cas, inconsciente de la valeur ce dernier.

Ainsi, non seulement, la population, elle-même, dilapide ses propres richesses, mais aussi et surtout, elle reste amorphe quand d'autres viennent les surexploiter, bien au détriment de la communauté locale. Il est fait allusion ici des grandes compagnies minières et pétrolières, venues à l'assaut de la Grande Ile.

Toutefois, il est à noter que la législation malgache, floue et peu exigeante, est la principale cause de cette anarchie des industries minières et pétrolières. À cela s'ajoute, bien évidemment, la corruption qui sévit et reste, jusqu'à l'heure où nous parlons, inamovible.

Outre l'ignorance d'une grande partie de la population, on ne peut pas passer sous silence la timidité, la frilosité, la gabegie ou même la malhonnêteté de certains dirigeants. Ce n'est plus un secret pour personne, les lois existent déjà, elles sont là, peut-être susceptibles d'être améliorées, encore faut-il les appliquer.

Donc, même si la population venait à se rendre compte de la gravité de la situation, ce qui a été déjà d'ailleurs le cas, ses actions, sont vouées à l'échec faute d'appui de son gouvernement. Aussi regardera-t-elle disparaître sous ses yeux ses richesses, sa culture, son identité, sa vie...

## **C- Des actions et pratiques à parfaire**

### ***1 - La « Conservation Internationale », promotrice de développement durable***

Conservation International (CI) est une organisation présente à Madagascar depuis 1990. Elle déploie ses efforts afin de sauver le patrimoine mondial en biodiversité, de sécuriser et pérenniser les services de la nature. CI travaille en partenariat aussi bien avec les entités publiques que privées. En outre, elle encourage la participation des organismes nationaux et internationaux, des communautés locales de base, pour le bien-être de la population et le développement économique durable de la nation.

Nous allons étudier quelques projets de la CI, en faveur du développement durable

1- La réserve marine ivovona, un bel exemple de gestion de la pêche

Depuis 2007, la création de l'Aire Marine Protégée (AMP) d'Ambodivahibe à Antsiranana a été une priorité pour CI Madagascar. La mise en protection temporaire du site a été obtenue en décembre 2010. Depuis, le processus a connu une évolution.

La réserve marine de Bekadoda, dans la partie nord de la Baie d'Ambodivahibe, a été créée grâce à l'initiative de la communauté d'Ivovona et à l'appui technique de CI. Cette réserve, d'une superficie de 196 ha, est conçue comme une vitrine pour les pêcheurs dans la région.

Elle a été fermée durant 4 mois à compter du 06 novembre 2010. Le comité de gestion, avec la participation de toutes les communautés pêcheurs d'Ivovona, ont assuré la surveillance de la zone durant cette période.

Avant l'ouverture, une étude scientifique a été réalisée pour évaluer l'efficacité de gestion. Pour mettre en évidence l'importance de cette gestion de la pêche, la communauté a consacré le 4 mars 2011 comme journée officielle d'ouverture de la pêche. Tous les pêcheurs du village d'Ivovona et quelques voisins, les autorités locales et partenaires techniques ont été témoins des effets de la fermeture. La pêche, notamment, la pêche aux poulpes, était exceptionnelle lors de l'ouverture. En effet, les 45 pêcheurs aux poulpes ont obtenu en quelques heures 609 kg. La capture moyenne est de 13.5 kg de poulpes par pêcheur et la prise varie de 2 à 51 kg.

La création de la réserve et le constat d'une nette amélioration de la pêche ont favorisé l'adhésion des pêcheurs à la mise en place de l'Aire Marine Protégée. La réserve a également sensibilisé les communautés sur la possibilité d'une gestion durable des ressources grâce à des règles d'exploitation bien établies et respectées par les parties prenantes.

Enfin, la réserve d'Ivovona, qui est la première dans la région, est considérée comme un exemple par la Région DIANA. Plusieurs villages environnants de l'AMP ont déjà manifesté leur désir de créer des réserves dans leur zone de pêche.

2- Le programme « Node » À SAHAMBAVY : Sortir de la pauvreté tout en respectant l'environnement  
Afin d'aider les communautés locales à mieux protéger la forêt et assurer la pérennité des services écologiques, mais aussi à les sortir de la pauvreté sans ruiner les ressources naturelles, la CI a mis en oeuvre le Programme Node.

Il s'agit d'un Programme d'octroi de petites subventions. Ledit Programme offre des appuis financiers aux associations à base communautaire, leur permettant d'entreprendre des activités contribuant à la fois à l'atteinte des objectifs de conservation et à l'amélioration de la subsistance des promoteurs.

Dans le cadre de ce projet, l'élevage de poulet par l'association Miaramamindra est un exemple d'alternative aux activités dévastatrices de la forêt, tel le charbonnage. « *Au mois de mai, la première vente de poulets nous a permis d'acquérir deux porcelets et 300 kg de paddy pour faire face à la prochaine période de soudure* », lance fièrement Jeannot Rodlish Randriamanantena, président de l'association Miaramamindra, à Ambondrombato, Sahambavy.

Depuis la cinquantaine de poulets octroyée par le programme en février 2010, l'association commence maintenant à investir dans d'autres activités agricoles. Elle ambitionne de se procurer quelques bœufs de trait pour aider les membres dans les travaux champêtres.

L'association, susmentionnée, a déjà bénéficié de différentes formations alliant la technique et la gestion. L'aspiration demeure la même, à savoir : sortir de la pauvreté.

« On peut maintenant subvenir à la scolarisation et à la nourriture de nos enfants » témoigne un membre de l'association. Partant de 5 poulets, il en possède actuellement 24 plus une dizaine de canards. Dans un proche avenir, il souhaite investir dans l'élevage porcin.

Conscients du changement climatique et de la baisse de récolte qu'il entraîne, ces charbonniers ont décidés de diminuer la pression sur la forêt pour se convertir dans l'agriculture améliorée. Un chef de projet de l'association HAONASOA, partenaire de CI dans cette région, souligne que la logique de la population est de démarrer à petite échelle pour arriver à un niveau plus élevé, cela grâce à de mini-projets faciles à gérer et proposés par la population.

### 3- Anja : une conservation et un développement communautaire

Anja est situé à 12 km au sud d'Ambalavao Tsienimparihy, le long de la RN 7. C'est un village d'agriculteurs, tout comme de nombreux villages dans le pays betsileo. La riziculture est la principale activité de la communauté. Parmi les activités secondaires, les villageois pratiquaient l'exploitation forestière pendant plusieurs années.

La perte de la couverture végétale a conduit par la suite à un tarissement des sources, l'eau étant un élément essentiel aux activités de la communauté.

Ayant pris conscience de l'importance de l'aménagement du site et de la protection de la nature, les villageois ont opté pour la valorisation du site à travers l'écotourisme. Anja possède de nombreuses potentialités, à savoir un paysage exceptionnellement diversifié, un lambeau de forêt dense sèche, des dômes granitiques majestueux, des points de vue magnifiques, des sites culturels, des grottes, ... En outre, un groupe de Lemur catta fait partie des attractions du site.

La mise en valeur du site d'environ 60 ha dont 13 ha de forêt est assurée par la communauté elle-même regroupée dans le VOI (Vondron'Olonan Ifotony), communauté de base, « Anja Miray », composé de 340 membres. Environ 2000 visiteurs par an y passent.

Le VOI intervient également dans le domaine de la pisciculture. Cette activité génère également des revenus importants, à savoir : 4 tonnes de carpe royale par an à 3000 Ar le kilo.

L'extension de l'EPP et la dotation de semences agricoles aux membres de VOI sont parmi les bénéfices acquis de la protection et de la valorisation du site.

Grâce à ces exploits, Anja est devenue un modèle de développement durable et une fierté pour toute la communauté et la Région de Haute Matsiatra.

### ***2- L' Association AIDEDUFA : Aide au Développement Durable à Farafangana***

L'association Aidedufa (loi de 1901) a pour mission de porter aide et assistance aux enfants de la rue et aux familles les plus défavorisées de la région sud-est de Madagascar, dans le district de Farafangana. L'association intervient dans plusieurs domaines, à savoir, le parrainage, la santé, la scolarisation et la formation professionnelle.

A Farafangana ville, l'association regroupe 39 familles qui totalisent environ 220 enfants. 105 de ces enfants sont scolarisés à Farafangana ville, dans des écoles et collèges publics de la ville, et à Lavibahiny, au siège de l'association, avec un instituteur rémunéré par AIDEDUFA.

En matière de santé, tous les soins sont désormais assurés par le petit hôpital d'Ambatoabo qui regroupe un médecin, une infirmerie, une pharmacie. Les dépenses de santé sont ainsi mieux maîtrisées grâce aux interventions de l'association.

Pour ce qui est du transport, la mairie de Farafangana a confié à Aidedufa un trimaran à moteur de 10m qui permet de transporter les femmes de Lavibahiny vers le marché de la ville pour vendre leur pêche.

#### **IV- Des pistes de réflexion et recommandations**

Ces suggestions viennent juste s'ajouter aux principes et idéaux déjà posés tant au niveau de la définition du concept de développement durable, que ceux qui sont abordés tout au long de ce travail de recherche. L'évolution vers un développement durable requiert des actions concrètes au niveau de ses trois piliers à savoir, dans le domaine social, environnemental et économique.

##### **A- Du point de vue économique :**

###### **1- Des productions et des consommations responsables**

Des changements doivent être apportés dans les modes de production et de consommation en vue de rendre ces dernières plus viables et plus responsables sur les plans social et environnemental, entre autres par l'adoption d'une approche d'éco-efficacité, qui évite le gaspillage et qui optimise l'utilisation des ressources. On peut citer, en guise d'illustration, l'utilisation des énergies renouvelables à l'instar du biogaz qui est le gaz produit par la fermentation de matières organiques animales ou végétales en l'absence d'oxygène.

###### **2- Une agriculture durable**

Parallèlement à la définition du développement durable, on peut définir l'agriculture durable comme étant celle qui permet de produire et de satisfaire les besoins de la génération actuelle sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire aux leurs. Une agriculture durable peut, de ce fait, aussi être entendue comme étant une « agriculture verte », respectant l'environnement et ne contribuant pas à sa dégradation.

Dans cette logique, on devrait donc minimiser le recours aux produits chimiques, tels que les pesticides, aux conséquences fâcheuses pour l'environnement, pour adopter de plus en plus des modes de production sains et biologiques. En Chine, par exemple, certains agriculteurs, pour éviter les pesticides, introduisent dans leurs rizières des cannetons pour manger les mauvaises herbes. On peut aussi citer la technique de l'insecte stérile, initiée en Amérique centrale et au Panama dans le cadre de la lutte contre les mouches des fruits.

###### **3- Le partenariat et la planification**

Le partenariat, qui consiste en une coopération avec les autres acteurs économiques ; tout comme la planification, qui est l'élaboration d'un plan économique pour une durée bien déterminée ; sont présentés comme des éléments clés d'un développement durable. En effet, les accords et les entraides entre les personnes, les entreprises, les institutions et les pays faciliteront l'atteinte du but commun qui est le développement durable.

En outre, la planification s'impose dans la mesure où elle permet d'harmoniser et de concorder les actions entreprises en fonction des objectifs que l'on se fixe.

## B- Des actions environnementales

### 1- Renforcement du cadre juridique et institutionnel en matière environnementale et en matière de RSE

Il est autant nécessaire de chasser le flou juridique et institutionnel en matière environnementale, avant de renforcer les actions de vulgarisation des textes.

### 2- Création et renforcement des capacités d'une autorité nationale de coordination de l'environnement et ralliement du local au glocal

De surcroît, on devrait créer et renforcer les capacités d'une autorité nationale de coordination de l'environnement. Cette dernière assurera non seulement un meilleur suivi, une supervision plus efficace mais aussi et surtout une meilleure appropriation de la gestion de l'environnement. En effet, cette option permettra la suppression des offices, agences, programmes et autres entités nationaux complexes et multiples dont la mission, les rôles et les attributions ne sont pas clairement définis.

La notion de développement durable impose une démarche à la fois globale et locale. Ainsi, le partenariat et la coopération intergouvernementale sont très importants. Les gouvernements doivent collaborer afin de rendre durable le développement sur les plans environnemental, social et économique. Et les actions entreprises sur un territoire doivent prendre en considération leurs impacts à l'extérieur de celui-ci.

### 3- Mise en place des structures d'assainissement pour les centres urbains

On devrait également mettre en place des structures d'assainissement pour les centres urbains. En effet, avec l'exode rural galopant, les pollutions urbaines ne font qu'empirer. Il est donc, plus qu'urgent, de maîtriser les déchets, l'évacuation des eaux usées,...

### 4- Conjugaison de conservation et la valorisation de la biodiversité

La conservation et la valorisation de la biodiversité, ainsi que la réduction du processus de dégradation des ressources naturelles sont indispensables et urgentes. L'augmentation de la superficie des aires protégées, par exemple, en serait une concrétisation.

### 5- Institution, généralisation et adaptation des « écotaxes »

En outre, l'institution et la généralisation des « écotaxes », impôt sanctionnant les effets nocifs pour l'environnement, serait une avancée considérable agissant en faveur du développement durable.



## C- Des actions sociales

### 1- Développement du réflexe environnemental à tous les niveaux

Le réflexe environnemental n'est pas forcément inné chez tous les individus, c'est pourquoi il est substantiel de le réveiller et de le stimuler. Cette stimulation consiste à encourager l'innovation et la participation effective du public à la mise en œuvre du développement durable.

### 2- L'information, sensibilisation et éducation de la population

L'information et la sensibilisation de la population, communément connues sous la formule : « accès au savoir » est aussi capitale. Les mesures favorisant l'éducation, l'accès à l'information et la recherche doivent être encouragées de manière à stimuler l'innovation ainsi qu'à améliorer la sensibilisation et la participation effective du public à la mise en œuvre du développement durable. Ceci se réalisera grâce à une stratégie de communication efficace. En effet, pour pouvoir intégrer au processus de développement durable, la population doit être mise à même de comprendre et de valoriser les efforts nécessaires. Si on exige, sans explication la baisse de consommation d'énergie, de quantité de déchets rejetés, de consommation d'espaces naturels..., Ces contraintes imposées au nom du développement durable risquent d'être contestées à moins qu'elles soient bien assimilées par les populations.

### 3- Changement positif de mentalité et une méthode de solidarité

Le développement durable implique un changement en profondeur de la société. Il suppose un changement positif de mentalité et une méthode de solidarité. Il exige, en outre, le développement du réflexe environnemental à tous les niveaux à savoir les simples citoyens, les entreprises et autres entités économiques, les associations et les ONG, les dirigeants, ...

### 4- Protection du patrimoine culturel

En outre, la protection du patrimoine culturel est aussi indispensable. Le culturel fait, en effet, partie du social. Le patrimoine culturel, constitué de biens, de lieux, de paysages, de traditions et de savoirs, reflète l'identité d'une société. Il transmet les valeurs de celle-ci de génération en génération et sa conservation favorise le caractère durable du développement. Aussi importe-t-il d'assurer son identification, sa protection et sa mise en valeur, en tenant compte des composantes de rareté et de fragilité qui le caractérisent.

## CONCLUSION

Le chantier est certes vaste et ardu. La route est longue et sinueuse que ce soit pour Madagascar ou pour le reste du monde. À priori, développement et sauvegarde de la nature sont incompatibles. Certains iraient même à dire que le problème est insoluble et qu'il n'y a qu'à choisir entre laisser l'homme vivre et tuer la nature ou tuer l'homme et sauver la nature. Mais, serait un mauvais calcul. De quoi vivrait l'homme sans la nature ? Il est de notre intérêt de la protéger. Comme Sénèque l'a si bien dit : « Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas que les choses sont difficiles »

La promotion du développement durable est, avant tout, une question de conscientisation, d'éducation. Rappelons- le, nous sommes dans la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (2005-2014).

Pour les politiques, c'est trouver la bonne mesure, l'équilibre fragile entre « développer » et prémunir la nature. Sinon, cela équivaudrait non seulement à scier la branche sur laquelle on est assis, donc un suicide, mais encore, un crime, un assassinat des générations à venir.

Qu'allons-nous laisser pour leur survie ? Quid de l'avenir du développement durable ?

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

### Ouvrages généraux :

- JUPITER Tony, Saving planet earth, What is destroying the Earth and what you can do to help, Collins, New York, 2007, 256p.
- KARPE Philippe, RANDRIANARISON Mino, La gestion intégrée des ressources naturelles renouvelables à Madagascar, CORUS, 2008
- RANDRIAMAROLAZA Louis Paul, ANDRIANTSEHENO Balsama Heliarison, Étude sur les ONG travaillant pour le développement à Madagascar, UNICEF/USAID Février 1992, 672p.
- RAZAFINDRAKOTO Raymond, Développement rapide et durable de Madagascar, est-ce une utopie ? Août 2006, 132p.
- VOITURIEZ Bruno, Les humeurs de l'océan, UNESCO, 2003, 158p.

### Rapports, périodiques et autres

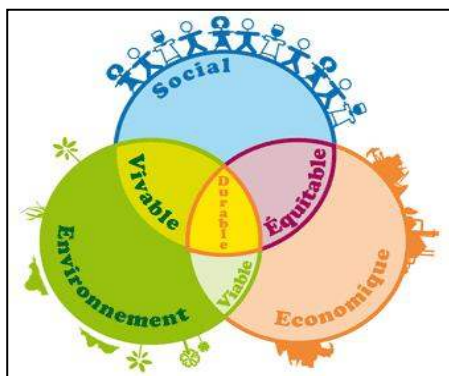
- Poverty and the environment, Reconciling short-term needs with long-term sustainability goals, UNEP, 1995, 156p.
- AIEA (Agence Internationale de l'Energie Atomique) et ONU, Partenariats pour le développement et la paix, Novembre 1995, 36p.
- Young action for the future, UNEP, 2<sup>nd</sup> edition, Septembre 1997, 152p.
- ABC des Nations unies, NU, New York, 2001, 391p.
- capacity building for sustainable development, UNEP, 2002
- L'avenir de l'environnement en Afrique, Le passé, le présent et les perspectives d'avenir, PNUE, 2002, 164p
- L'avenir de l'environnement mondial 3 (GEO-3), Le passé, le présent et les perspectives d'avenir, PNUE, De Boeck, 2002, 445p
- Le PNUE en 2002, L'environnement au service du développement, PNUE, Janvier 2003, 63p.
- Le PNUE en 2006, Le savoir au service du développement, PNUE, Janvier 2007, 88p.
- Dossier - Les indicateurs de développement durable, L'économie française, 2008, 71p.
- GRANDIR ENSEMBLE, les jeunes et l'action des NU, Affaires économiques et sociales, Septembre 2008, 101p.
- Le remède naturel ? PNUE, 2009, 65p.
- UNEP 2009, Annual report, Seizing the green opportunity
- Rethinking poverty, report on the world social situation 2010, United Nations, 2009, 186p.
- Vers une économie VERTE, Pour un développement durable et une éradication de la pauvreté- Synthèse à l'intention des décideurs, PNUE, St-Martin-Bellevue, France, 2011, 44p
- ABC des Nations Unies, Bruylant, New York, 2011, 342p.
- Six tendances clés en matière de développement durable en entreprise , Sondage mené par Ernst & Young en collaboration avec GreenBiz, 2012, 30p.

- Rapport sur le développement humain en Afrique - Vers une sécurité alimentaire durable, PNUD, New York, 2012, 174p.
- Les applications nucléaires au service du développement, AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique), Vienne, 2012, 13p.
- ICAO ( International civil aviation organisation), sustainable is attainable, ICAO's Rio +20 Biofuel initiative, Vol 67, n°4, 2012, 20p.
- Pour un nouveau partenariat mondial : vers l'éradication de la pauvreté et la transformation des économies par le biais du développement durable, bocoup, New York,2013, 73p.
- Votre droit à un environnement sain, un guide simplifié de la Convention d'Aarhus, 18p.
- A new global partnership : eradicate poverty and transform economies through sustainable development, UN , New York, 2013
- Sharing innovative experiences, examples of knowledge-sharing for local development in the south, Vol 13

#### **WEBOGRAPHIE**

- <http://www.unep.org/french> , site officiel du PNUE
- <http://www.unctad.org>, site officiel de la CNUCED
- <http://www.beta.undp.org/undp/fr/home.html> , site officiel du PNUD
- <http://www.un.org/esa/dsd> , site officiel de la Division du développement durable

ANNEXE N°01 : schéma



ANNEXE N°2 LISTE DES ABREVIATIONS

AIEA	Agence internationale de l'Énergie Atomique
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
CDD	Commission du développement durable
CI	Conservation Internationale
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le Commerce Et le Développement
CNUED	Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
GDD	Gestion Durable des Déchets
GIEC	Groupe Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat
IRD	Institut de recherche pour le développement
Mtep	Mégatonnes équivalent pétrole
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	Objectifs du Développement Durable
ORSTOM	Office de la recherche scientifique et technique outre-mer
ppm	parties par million
PIB	Produit Intérieur Brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
RN	Route Nationale
Rs	roupies
UICN	Union mondiale pour la nature
UNU	Université des Nations Unies
WWF	World Wide Fund For Nature

# TABLE DES MATIERES

• Remerciements	1
• Sommaire	2
• Introduction	6
<b>I- Présentation</b>	
C- Du cadre de stage	8
3- Centre d'accueil du stage	8
a- Composition du CEReJ et les études réalisées par chaque Laboratoire ayant fait l'objet de restitution publique	8
b- Les missions du CERej	9
c- Les activités du CERej	9
d- Les publications et les études en cours du CERej	9
4- Descriptif et aspect scientifique du stage	10
a- Finalité et mission assignées au stage	10
b- Méthodologie	10
c- Plan de travail et chronogramme	10
D- Du thème	
5- Essai de définition et principes de base	10
6- Les indicateurs du développement durable	11
7- Les réunions au sommet consacrées au développement durable	17
8- Les enjeux du développement durable	18
c- Le développement durable, une obligation de survie	18
d- Le développement durable un devoir moral envers la génération future	19
<b>VII- <u>Collecte et analyse de données</u></b>	
C- Les recherches théoriques (constitution de la bibliographie)	19
- Centre De Droit (Ankatso)	
- Centre de Documentation des Nation Unies (Ankorahotra)	
D- Les descentes sur terrain	19

- TAMATAVE : entretien individuel sur la RSE avec Madame Michel BENANGO Judith, Community Liaison Officer Corridor & Transport, Strategic Community Relation (responsable auprès du département RSE à Ambatovy TAMATAVE) 19
- IVOLOINA : descente sur terrain, visite du Parc zoologique d' Ivoloina et entretien avec le guide du parc sur les mesures de conservation des lémuriers et les mesures d'accompagnement de la population locale 20
- ANTSIRABE : visite du Centre «Les Terreaux de l'espoir » 20
- AMBOHIDRATRIMO : entretiens individuels avec Monsieur le Maire sur la gestion, la valorisation des ressources naturelles et le développement durable du village de Tsaratanana ; focus group avec des villageois de Tsaratanana 20
- ANTANANARIVO : entretien avec les responsables concernés auprès du Ministère, et de l'Office National de l'Environnement (ONE) 21

#### VIII- Bilan

- D- Le constat d'un échec sur la scène internationale : plus de mots que d'actions 22
  - 8- Un aperçu sur l'Afrique 22
  - 9- L'Asie et le Pacifique, une des régions les plus polluées du monde 22
  - 10- Une Europe mitigée 23
  - 11- L'Amérique latine et les Caraïbes 23
  - 12- L'Amérique du nord, le plus grand pollueur du monde? 24
  - 13- Asie occidentale aux industries inquiétantes 24
  - 14- Les régions polaires en danger 24

#### Zoom sur Madagascar : la Grande Ile, un terrain hostile au développement durable ?

- 4- Les problèmes environnementaux à Madagascar 25
- 5- La pauvreté, source de comportement anti-développement durable 26
- 6- Une population ignorante, inconsciente mais surtout impuissante 27

#### E- Des actions et pratiques à parfaire

*Paragraphe 1 La « Conservation Internationale », promotrice de développement durable 27*

## (Aide au Développement Durable à Farafangana)

IV- Perspectives : renforcement et coordination des secteurs-clés du développement durable	
A- Des actions économiques .....	30
4- Des productions et consommations responsables	30
5- Une agriculture durable	30
6- Le partenariat et la planification	30
B- Des actions environnementales	
6- Renforcement du cadre juridique et institutionnel en matière environnementale	31
7- Création et renforcement des capacités d'une autorité nationale de coordination de l'environnement.	31
8- Mise en place des structures d'assainissement pour les centres urbains	31
9- Conjugaison de conservation et la valorisation de la biodiversité	31
10- Institution, généralisation et adaptation des « écotaxes »	31
C- Des actions sociales	
6- Développement du réflexe environnemental à tous les niveaux	32
7- L'information, sensibilisation et éducation de la population	32
8- Changement positif de mentalité et une méthode de solidarité	32
9- Stimulation de l'innovation et participation effective du public à la mise en œuvre du développement durable	32
10- Protection du patrimoine culturel	32
IX- Conclusion .....	33
X- Bibliographie.....	34
XI- Annexes.....	36
• <b>Table des matières</b>	<b>37</b>